ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Enseignement catholique : recommandation pour une reprise des cours dans l'enseignement obligatoire le mardi 19 mai

Les conditions de la reprise des cours se précisent progressivement. Les mesures de sécurité à mettre en œuvre dans les établissements ont été diffusées de manière précise avec l'ensemble des prescriptions techniques requises pour ce qui concerne le respect des règles de distanciation sociale, les normes d'hygiène à (faire) respecter, les exigences fortement renforcées en termes de nettoyage, le port des masques etc. A l'initiative des directions d'établissement et avec le soutien de leurs pouvoirs organisateurs, ces conditions sont progressivement réunies dans les différents établissements et font actuellement l'objet des concertations locales requises dans le cadre du CPPT (Comité de prévention et de protection au travail) ou de l'organe qui en tient lieu. La communication avec les parents d'élèves devra également être particulièrement soignée.

Parmi les dernières incertitudes, figure le jour de la livraison effective des masques suivant les procédures habituellement en vigueur pour les « évaluations externes ». Selon toute vraisemblance, ces masques seront livrés au plus tard dans le courant de la journée de dimanche prochain, non pas dans les écoles elles-mêmes mais dans les centres de distribution organisés localement pour les écoles des différents réseaux d'enseignement. Lorsque les masques seront disponibles dans ces centres de distribution, il conviendra d'aller les y chercher, de vérifier les colis, de s'assurer de la conformité des masques avec les attentes et de leur disponibilité en nombre suffisant, de les trier et d'en préparer la distribution aux élèves et aux membres du personnel. Sur cette base, confirmation pourra être faite aux parents et aux enseignants quant au fait que l'ensemble des conditions de reprise des cours prévues par la circulaire sera effectivement assuré.

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
en Communautés française et germanophone asbl
Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 11 - Fax: 02 256 70 12 – segec@segec.be

Pour que l'ensemble de ces opérations importantes puissent se mener en bon ordre, **le Secrétariat général de l'enseignement catholique recommande aux écoles qu'il représente et coordonne de reprendre effectivement les cours en présentiel le mardi 19 mai** pour les classes terminales de l'enseignement fondamental et secondaire. La priorité sera accordée la semaine suivante aux autres niveaux d'enseignement prévus par la circulaire 7550 du 25/04. La présente recommandation s'inscrit dans le respect du prescrit de la circulaire qui précise que *sous réserve de l'équipement, une première phase de reprise des leçons pourrait s'entamer à partir du 18 mai au plus tôt, à concurrence de 2 jours par semaine maximum par groupe d'élèves.* Cette recommandation s'inscrit également dans l'interprétation de cette disposition convenue avec la Ministre Désir : les écoles sont tenues de reprendre les leçons dans les meilleurs délais possibles, mais après s'être assuré de la possibilité de respecter les conditions prévues.

Il s'agira ensuite d'assurer la poursuite des apprentissages dans un contexte nouveau, avec de nouveaux défis à relever, en particulier la combinaison nécessaire de l'enseignement «en présentiel » et de l' «enseignement «à distance».

Pour le Conseil d'administration,

Etienne MICHEL

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
en Communautés française et germanophone asbl
Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 11 - Fax: 02 256 70 12 – segec@segec.be